

**Décision du 22 novembre 2023 de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine n° 2023-07 portant renouvellement de la composition du conseil scientifique du réseau épidémiologie et information en néphrologie.**

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et R. 1418-1 et suivants ;

Vu les décisions n°2007-20 et 21 du 15 novembre 2007 portant création et composition auprès de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine du conseil scientifique du Réseau Epidémiologie et Information en Néphrologie modifiée par la décision 2019-16 du 4 septembre 2019 ;

Vu les décisions 2019-18 du 29 octobre 2019, 2021-09 du 29 juin 2021, 2022-04 du 24 février 2022, 2022-07 du 22 mars 2022 portant renouvellement de la composition du conseil scientifique du Réseau Epidémiologie et Information en Néphrologie placé auprès du directeur général de l'Agence de la biomédecine.

Vu les résultats du scrutin au 10 septembre 2023 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**La composition du conseil scientifique du Réseau Epidémiologie et Information en Néphrologie (REIN) est modifiée comme suit : Une troisième personnalité qualifiée désignée par la direction générale de l'Agence de la biomédecine est ajoutée.**

**Article 2 :**

Le conseil scientifique du Réseau Epidémiologie et Information en Néphrologie (REIN) est composé de :

**Au titre de deux représentants désignés par la Société francophone de néphrologie, dialyse et transplantation :**

- Dr. Sautenet (Bénédicte), service de néphrologie-hypertension artérielle, transplantation rénale– CHRU Tours, membre désignée par la société francophone de néphrologie dialyse et transplantation ;
- Dr. Lobbedez (Thierry), service de néphrologie, CHU Caen, membre désigné par la société francophone de néphrologie dialyse et transplantation ;

**Au titre d'un représentant désigné par la Société de néphrologie pédiatrique :**

- Dr. Hogan (Julien), service de néphrologie-hémodialyse pédiatrique, Hôpital Robert Debré – Paris, membre désigné par la société de néphrologie pédiatrique ;

**Au titre d'un représentant néphrologue désigné par la Société francophone de transplantation :**

- Dr. Jouve (Thomas), service de néphrologie-hémodialyse, transplantation rénale, CHU Grenoble, membre désigné par la société francophone de transplantation ;

**Au titre d'un représentant du registre de dialyse péritonéale de langue française :**

- Dr. Issad (Belkacem), Néphrologie-Dialyse, Hôpital La Pitié-Salpêtrière – Paris, membre désigné par le registre de dialyse péritonéale de langue française ;

**Au titre d'un représentant de France-Rein :**

- Monsieur Schiltz (Dominique), Paris, membre désigné par FRANCE REIN ;

**Au titre d'un représentant de Trans-forme :**

- Monsieur Audouard (Christophe), Paris, membre désigné par l'association TRANS-FORME ;

**Au titre d'un représentant de Renaloo :**

- Monsieur Naïditch (Nicolas), Paris, membre désigné par RENALOO ;

**Au titre d'un représentant de l'association pour l'information et la recherche sur les maladies rénales génétiques :**

- Monsieur Jagu (Dominique), Maintenon (28), membre désigné par l'association AIRG ;

**Au titre d'un représentant de la fondation du rein :**

- Pr. Combe (Christian), service de néphrologie, CHU Bordeaux, membre désigné par l'association FONDATION DU REIN ;

**Au titre d'un représentant désigné par l'Association française des infirmiers de dialyse, transplantation et néphrologie :**

- Monsieur Borniche (Didier), Bihorel, membre désigné par l'association française des infirmiers de dialyse, transplantation et néphrologie ;

**Au titre des trois personnalités qualifiées désignées par la directrice générale de l'Agence de la biomédecine :**

- Madame Drouet (Isabelle), Université Paris La Sorbonne, membre désignée par la direction générale de l'Agence de la biomédecine ;
- Pr. Beuscart (Jean-Baptiste), CHRU Lille, membre désigné par la direction générale de l'Agence de la biomédecine ;
- Docteur Tuppin (Philippe), CNAM, membre désigné par la direction générale de l'Agence de la biomédecine ;

**Au titre des six représentants élus par les coordinateurs régionaux :**

- Dr. Kazès (Isabelle), service de néphrologie, CHU Reims, représentante élue des coordinateurs du REIN ;
- Dr. Béchade (Clémence), service de néphrologie, CHU Caen, représentante élue des coordinateurs du REIN ;
- Dr. Chantrel (François), service de néphrologie, CH Mulhouse, représentant élu des coordinateurs du REIN ;
- Dr. Moranne (Olivier), service de néphrologie, CHU Nîmes, représentant élu des coordinateurs du REIN ;
- Dr. Prézélin-Reydit (Mathilde), AURAD Aquitaine, Gradignan, représentante élue des coordinateurs du REIN ;
- Pr. Vigneau (Cécile), service de néphrologie-transplantation, CHRU Rennes, représentante élue des coordinateurs du REIN ;

**Au titre des six représentants élus par les épidémiologistes :**

- Pr. Gentile (Stéphanie), service d'évaluation médicale, AP-HM Marseille, représentante élue des épidémiologistes du REIN ;
- Dr. Bayat (Sahar), département d'épidémiologie et biostatistique, EHESP Rennes, représentante élue des épidémiologistes du REIN ;
- Dr. Belkacemi (Mohamed), Réseau REIN, CHU Nîmes, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;
- Dr. Cerasuolo (Damiano), Unité de biostatistique et recherche clinique, CHU Caen, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;
- Dr. Merle (Sylvie), ORS, Martinique, représentante élue des épidémiologistes du REIN ;
- Dr. Aghiles (Hamroun), service néphrologie, CHRU Lille, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;

**Au titre des deux attachés de recherche clinique des relais régionaux du réseau épidémiologie et information en néphrologie :**

- Madame Larre (Xabina), service de néphrologie, CHRU Bordeaux, représentante élue des attachés de recherche clinique du REIN ;

- Madame HAMI (Assia), service de néphrologie, CHU Nantes, représentante élue des attachés de recherche clinique du REIN ;

**Article 3 :**

Le directeur général adjoint chargé des ressources de l'Agence de la biomédecine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 22 novembre 2023.



Marine JEANTET  
Directrice générale